



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique pénale

Question écrite n° 36103

## Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur son projet d'évolution de la politique pénale et carcérale. En effet, la presse fait état, en date du 14 août 2013, d'orientations radicalement différentes entre la garde des sceaux et le ministre de l'intérieur à ce sujet. C'est pourquoi il souhaite savoir si le projet de loi concernant la politique pénale du ministère de la justice est celui du Gouvernement ou s'il s'agit d'une initiative exclusivement personnelle ? Par ailleurs, il souhaite savoir si, au cas où le Président de la République et le Premier ministre arbitraient en faveur du ministre de l'intérieur, quelle serait sa position.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Hetzel](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36103

**Rubrique :** Droit pénal

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 août 2013](#), page 8941